

Rapport annuel 2020
Régime de rentes du Mouvement Desjardins
Ensemble depuis 120 ans



Table des matières

Message du président.....	3
Faits saillants 2020	4

Stratégies et performance

Contexte économique	7
Gestion des risques.....	8
Investissement responsable	9
Stratégie d'allocation d'actifs.....	10
Rendement global.....	11
Stratégie et résultat par catégories d'actifs.....	12

Situation financière

Ratios financiers et financement.....	16
Rapport financier	17

Gouvernance

Structure de gouvernance	20
Membres du Comité de retraite du Mouvement Desjardins.....	21
Vice-présidence RRMD et autres partenaires.....	22

Service aux participants

Équipe Service aux participants	24
Caractéristiques du RRMD	25

Renseignements

rkd-dgp.com

Équipe Service aux participants

1 866 434-3166

du lundi au vendredi

de 8 h à 17 h

rrmd@desjardins.com

Comité de retraite du Mouvement Desjardins

995, boul. Alphonse-Desjardins

Bureau 201

Lévis (Québec) G6V 0M5

rrmd.instances@desjardins.com

Notes au lecteur

Ce rapport annuel a été produit par la vice-présidence Régime de rentes du Mouvement Desjardins.

Ce document est publié à titre indicatif seulement. En cas de divergence entre le contenu de ce rapport et celui du Règlement du Régime de rentes du Mouvement Desjardins, celui du Règlement prévaudra.

Afin de respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, les symboles M et G sont employés pour désigner respectivement les millions et les milliards.

Les rendements présentés sont exprimés avant déduction des frais de gestion.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

120 ANS ET TOUJOURS PORTÉS VERS L'AVANT

En 1900, Alphonse et Dorimène Desjardins fondaient la première caisse populaire à Lévis. Leur ambition : contribuer au mieux-être des personnes et des collectivités. Cet idéal a défini la mission et les valeurs du Mouvement Desjardins. C'est ce qui a mené à la mise sur pied du Régime de rentes du Mouvement Desjardins (« RRMD » ou « Régime ») et qui a façonné son évolution. Aujourd'hui, Desjardins est fier d'offrir à ses employés un régime de retraite robuste, qui contribue à leur sécurité financière.



Yvon Vinet

Président du Comité de retraite
du Mouvement Desjardins

ENCORE PLUS SOLIDE

Malgré une fluctuation excessive des marchés financiers et une baisse généralisée des taux d'intérêt, le Régime a enregistré un rendement exceptionnel de 14,5 % en 2020. Cela démontre que le portefeuille diversifié du Régime est de grande qualité et très résilient. Les stratégies en place ont prouvé leur efficacité et certaines ont même permis au Régime de saisir des occasions qui ont contribué à améliorer sa situation financière.

En effet, malgré le contexte de la pandémie, au terme de l'année 2020, la situation financière du RRMD s'est encore améliorée. Son ratio de capitalisation a atteint 121,9 %, une hausse de 5,3 % sur un an et son ratio de solvabilité a atteint 96,0 %, une hausse de 4,6 %.

CONTRIBUONS À UN AVENIR MEILLEUR

Par son adhésion aux principes du développement durable, le RRMD joue un rôle proactif face aux défis que représentent les changements climatiques. En 2020, le Régime a atteint sa cible de réduction de l'empreinte carbone de ses portefeuilles investis dans les marchés publics. De plus, de nouveaux engagements financiers dans les énergies renouvelables, notamment dans des parcs éoliens et solaires, s'élèvent à plus de 100 M\$ pour l'année.

ENSEMBLE VERS L'AVENIR

Pour soutenir la croissance de l'actif du Régime et faire face aux défis futurs, les équipes du RRMD seront réorganisées afin d'optimiser l'utilisation des compétences en place et de permettre l'ajout de nouvelles ressources, et ce, dès le début de 2021.

MERCI À TOUS LES COLLABORATEURS

En terminant, nous souhaitons remercier les membres du Comité de retraite du Mouvement Desjardins ainsi que tous ceux et celles qui contribuent au succès du RRMD. Soyez assurés que nous travaillerons toujours ensemble pour assurer sa pérennité.

LA FORCE D'UN RÉGIME À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

La situation actuelle est l'occasion de souligner les avantages d'un régime à prestations déterminées comme le RRMD. En effet, puisque la rente des participants est déterminée selon le salaire gagné et les années de participation au Régime, les bénéfices ne sont pas soumis aux aléas des marchés. De plus, les participants profitent de l'expertise d'équipes chevronnées qui travaillent dans leur intérêt pour assurer la sécurité de leur rente de retraite.



FAITS SAILLANTS

17,2 G\$

Actif net

4^e

Plus grande caisse de retraite
privée canadienne¹

¹Source : BenefitsCanada (août 2020)
2020 Top 100 Pension Funds Report

633 M\$

Cotisations versées

411 M\$ par les employeurs
222 M\$ par les employés

586 M\$

Prestations versées

2020

Vidéo de la revue annuelle du RRMD



14,5 %

Rendement

Dépasse largement l'hypothèse
actuarielle de 5,6 %
1,4 % en valeur ajoutée

10 %

Rendement moyen 10 ans

1,4 G\$ en valeur ajoutée

2,2 G\$

Revenus de placement

et variation de la juste valeur marchande

121,9 %

Ratio de capitalisation

Hausse de 5,3 % sur 1 an
Capacité du RRMD à s'acquitter
de ses obligations à long terme en
présumant sa pérennité

96,0 %²

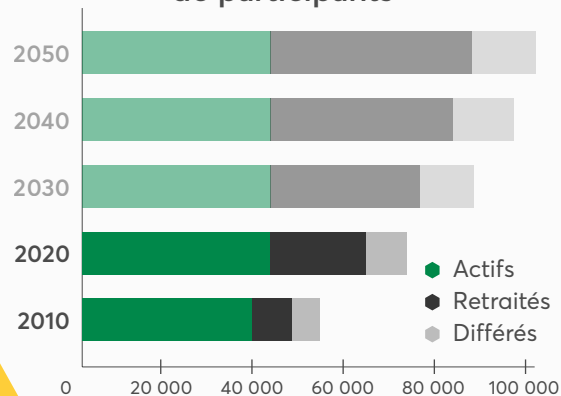
Ratio de solvabilité

Hausse de 4,6 % sur 1 an
Capacité du RRMD à s'acquitter de ses
obligations en cas de terminaison du Régime

² Mis à jour en mai 2021 suite à une révision rétroactive des
taux publiés par la Banque du Canada



Évolution du nombre de participants



Il est présumé que le nombre de participants actifs demeure le même dans le futur.

43 ans

Âge moyen
des participants actifs

2

Participants actifs
pour une personne retraitée

60 ans

Âge moyen
à la prise de la retraite

1 282

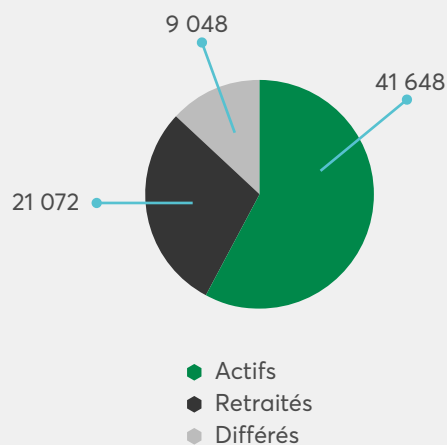
Nouveaux retraités

88 et 89 ans

Espérance de vie
d'un homme et d'une femme
âgés de 60 ans participant au Régime

71 768

Participants



Le Mouvement Desjardins s'est encore une fois classé parmi les **100** meilleurs employeurs au Canada, notamment grâce à son **régime de retraite à prestations déterminées** et aux outils offerts aux employés pour planifier leur retraite¹

¹ Source : Mediacorp Canada Inc. (novembre 2020)
Palmarès des 100 meilleurs employeurs



Stratégies et performance

Contexte économique	7
Gestion des risques.....	8
Investissement responsable	9
Stratégie d'allocation d'actifs.....	10
Rendement global	11
Stratégie et résultat par catégories d'actifs.....	12





CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La pandémie de COVID-19 a largement teinté l'actualité économique et financière de l'année 2020. L'effet des mesures restrictives imposées pour limiter la propagation de la maladie a été sans précédent.

Au Canada et aux États-Unis, comme ailleurs, d'imposants plans d'aide ont été mis en place pour contrer les répercussions de la pandémie sur les ménages et les entreprises. L'ampleur du plan d'aide au Canada, combinée à la baisse de la consommation, a même entraîné une hausse du revenu disponible et de l'épargne des ménages, aux dépens d'une augmentation considérable de l'endettement des administrations publiques.

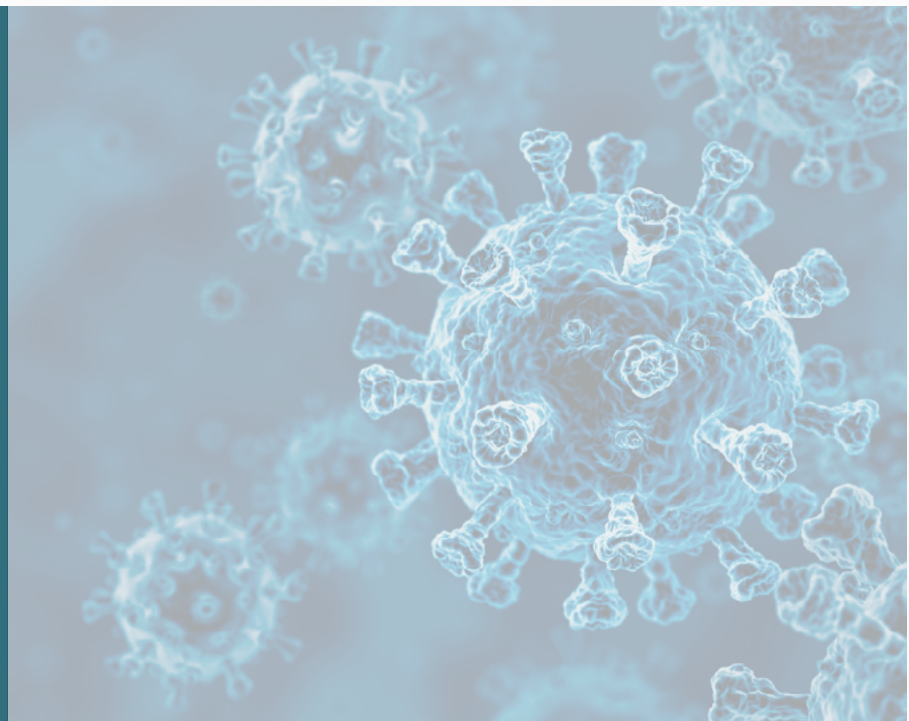
Les banques centrales sont rapidement retournées en mode interventionniste en abaissant les taux directeurs et en procédant à des programmes d'achat d'actifs, ce dernier élément constituant une première au Canada.

Ces interventions ont contribué à abaisser l'ensemble des taux obligataires en plus de ramener et de maintenir les écarts de crédit à des niveaux très faibles. Les actions des banques centrales ont rapidement dissipé les craintes que la pandémie s'accompagne d'une crise financière majeure.

De plus, les Bourses ont rapidement rebondi après l'impressionnante chute survenue à la fin de l'hiver. Les développements très encourageants concernant un vaccin et de meilleurs résultats qu'escompté pour les entreprises ont donné un second élan aux Bourses en fin d'année.

Avec le rebond boursier et l'importante baisse des taux obligataires, 2020 aura finalement été une bonne année pour les investisseurs, en particulier pour le Régime qui a réussi à tirer son épingle du jeu.

**Une stratégie élaborée
pour être performante malgré
les soubresauts de l'économie**



GESTION DES RISQUES

La gestion des risques auxquels fait face le RRMD est en constante évolution et se veut à l'avant-garde des meilleures pratiques de l'industrie. Elle s'appuie sur des capacités sans cesse bonifiées de modélisation, de projections et de simulations qui permettent d'assurer une prise de risque adéquate.

Elle est au cœur de l'élaboration du portefeuille total et son influence se répercute sur l'ensemble des décisions d'investissement.

PRINCIPAUX RISQUES

Risque de taux d'intérêt

Les variations de taux d'intérêt à la baisse affectent directement et de façon importante la santé financière du Régime.

Risque de marché

La volatilité des marchés financiers pourrait engendrer des rendements négatifs affectant les cotisations requises pour financer le Régime.

Risque de longévité

Une longévité des participants supérieure à celle estimée ou une mise à jour des tables de mortalité utilisées pourraient entraîner des coûts plus élevés.

Risque de liquidité

Les liquidités du Régime doivent être suffisantes pour qu'il puisse s'acquitter de ses obligations financières en tout temps.

La crise sanitaire a engendré une fluctuation excessive des marchés financiers et une baisse des taux d'intérêt auxquelles les stratégies mises en place ont répondu adéquatement. Ces dernières ont permis au passage de saisir des occasions qui ont contribué à améliorer la situation financière du Régime.

MESURES D'ATTÉNUATION

Un registre des risques exhaustif

Le premier objectif du registre des risques est de déterminer les risques liés à l'administration et à la gestion financière du Régime. Chacun des risques est évalué et suivi par des indicateurs pour lesquels des cibles et des balises sont déterminées. Ces suivis permettent d'assurer le respect des objectifs en diagnostiquant les causes de dépassement et en rectifiant la stratégie, s'il y a lieu.

Une stratégie d'allocation d'actifs résiliente

L'allocation d'actifs est effectuée de manière dynamique en fonction de la couverture des risques. Elle vise à maximiser la résilience du Régime par rapport à un maximum de scénarios économiques plausibles tout en assurant son financement à moindre coût.

Une approche d'investissement ciblée

Le plan d'investissement détaille comment les grandes classes d'actifs jouent leur rôle au sein du portefeuille total et quelles caractéristiques doivent être recherchées lors de la sélection des investissements. Un processus d'investissement rigoureux permet d'assurer la cohésion entre les décisions d'investissement et les objectifs fixés.

Une table de mortalité personnalisée

Afin d'améliorer l'estimation de la longévité des participants, le Régime personnalise annuellement la table de mortalité canadienne généralement utilisée en considérant l'expérience réelle de ses participants et les analyses socio-économiques.

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

Pour engendrer la stabilité et promouvoir la croissance dans les décennies à venir, le Comité de retraite du Mouvement Desjardins (CRMD) estime qu'il est important de soutenir le développement durable. Pour ce faire, il favorise l'investissement responsable qui permet au RRMD, de concert avec le Mouvement Desjardins, de jouer un rôle proactif face à différents défis liés à des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), dont la lutte contre les changements climatiques.

Les risques liés aux facteurs ESG peuvent avoir des répercussions importantes sur la performance des entreprises. De ce fait, le CRMD est convaincu que l'intégration de ces risques comme composante de l'analyse des risques financiers traditionnels le rendra plus à même d'optimiser le rendement à long terme de l'actif du RRMD et de respecter les engagements envers les participants.

L'APPROCHE DU RRMD EN CINQ VOLETS



Signataire des:



¹ Principes pour l'investissement responsable (PRI) unpri.org/about.

² Tobacco-Free Finance Pledge tobaccofreeportfolios.org/the-pledge
(Sites disponibles en anglais seulement)

RÉALISATIONS 2020

Dépassement de la cible de réduction de l'empreinte carbone

des portefeuilles du RRMD investis dans les marchés publics. Au 31 décembre 2020, l'empreinte carbone de ces portefeuilles était de 21,2 % inférieure à celle des entreprises qui composent les indices boursiers et obligataires par rapport à son objectif de 20 %.

Exclusion des secteurs du tabac et du vapotage

des activités d'investissement du Régime, de façon concourante avec le Mouvement Desjardins qui est devenu l'un des premiers signataires nord-américains du Tobacco-Free Finance Pledge²

Investissements historiques dans les énergies renouvelables

Première acquisition directe aux États-Unis de quatre parcs éoliens en activité et d'un parc solaire en construction de 560 MW

Première percée en énergie renouvelable en Asie avec l'acquisition d'une participation minoritaire dans un parc éolien en mer de 376 MW



Parc éolien en mer Formosa 1, Taïwan

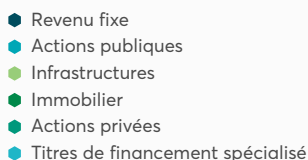
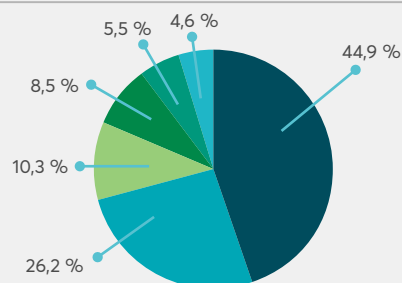
STRATÉGIE D'ALLOCATION D'ACTIFS

La stratégie de placement du Régime a pour objectif de trouver le meilleur compromis entre la tolérance au risque et les besoins de financement.

ALLOCATION STRATÉGIQUE DE L'ACTIF

Les actifs sont répartis dans différentes catégories entre un portefeuille de performance, qui a pour but de procurer un rendement suffisant pour assurer le paiement des rentes, et un portefeuille d'appariement, dont l'objectif est de minimiser la variation des écarts entre l'actif et le passif du Régime. Comme le passif dépend de façon importante des variations de taux d'intérêt, le portefeuille d'appariement inclut les titres à revenu fixe et une stratégie de superposition obligatoire qui vient compléter le portefeuille en minimisant encore davantage l'effet des variations de taux sur la santé financière du Régime.

**Allocation d'actifs
au 31 décembre 2020**

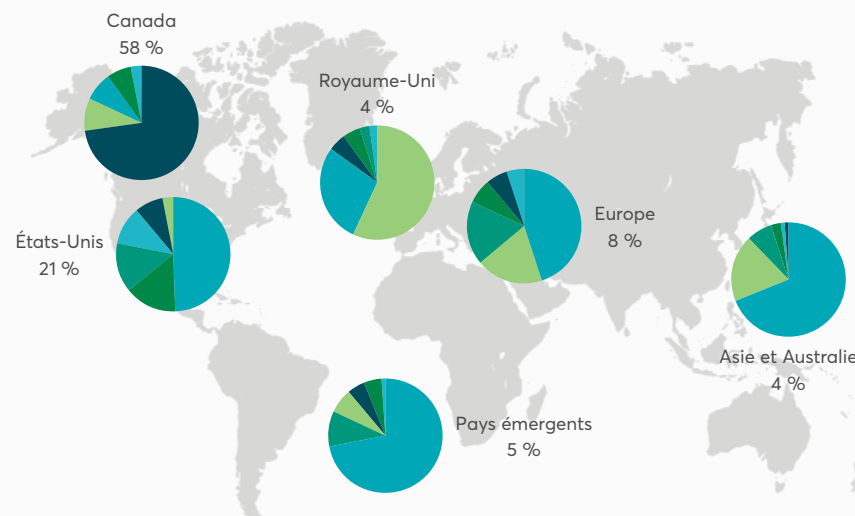


GESTION DU PORTEFEUILLE TOTAL

La gestion dynamique du portefeuille total permet d'ajuster son positionnement par rapport à la répartition stratégique en fonction des mesures de risque et des contextes de marché. C'est également au niveau du portefeuille total que sont gérées les expositions aux actifs en superposition et les produits dérivés. Ceci permet de gérer les risques de taux, de change et de liquidité, par exemple, de façon cohérente et plus efficace.

DIVERSIFICATION

Le portefeuille du Régime est diversifié de plusieurs façons, dont géographiquement, afin de saisir les occasions mondiales.

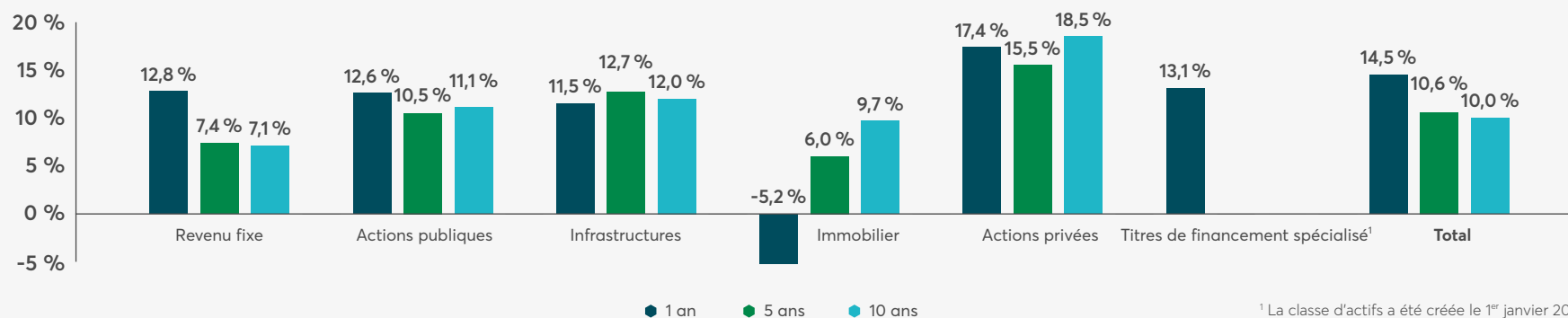


RENDEMENT GLOBAL

En 2020, la caisse de retraite a enregistré un rendement de 14,5 %, soit une progression de plus de 2 G\$, ce qui porte l'actif total du Régime à 17,2 G\$.

Toutes les classes d'actifs y ont contribué positivement avec des performances supérieures à 10 %, sauf l'immobilier dont la performance a été négative pour l'année. Les performances à plus long terme du portefeuille total et de toutes les classes d'actifs sont largement supérieures aux attentes, ce qui entraîne une amélioration notable de la santé financière du Régime.

Vidéo – Performance financière 2020

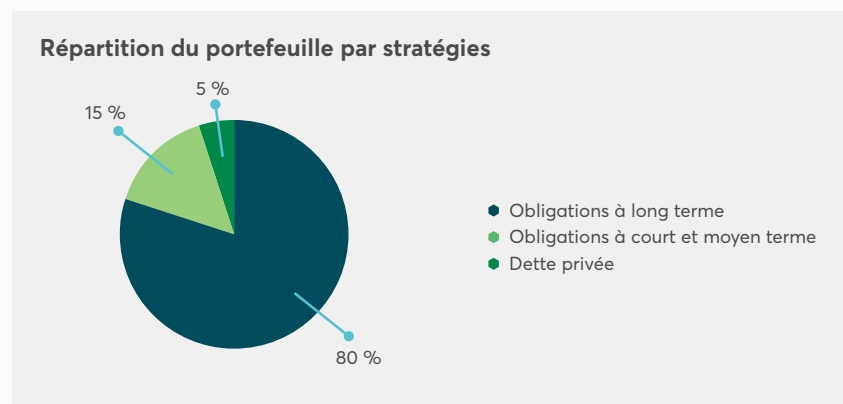


¹ La classe d'actifs a été créée le 1^{er} janvier 2017

STRATÉGIE ET RÉSULTAT PAR CATÉGORIES D'ACTIFS

REVENU FIXE					
7,9 G\$	44,9 %	12,8 %	12,2 %	0,6 %	4,6 G\$
Actif net	de l'actif total	Rendement	Cible	Valeur ajoutée	Superposition

ACTIONS PUBLIQUES				
4,4 G\$	26,2 %	12,6 %	12,3 %	0,3 %
Actif net	de l'actif total	Rendement	Cible	Valeur ajoutée

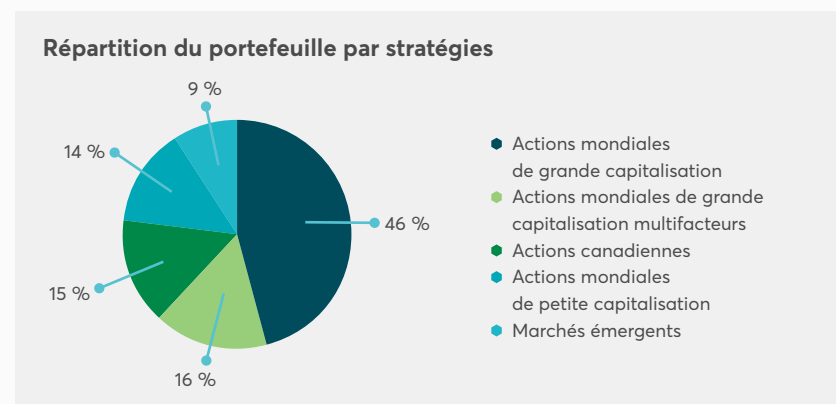


STRATÉGIE

Atteindre le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime afin de minimiser la volatilité de la situation financière.

RÉSULTAT

La situation financière du Régime était en excellente posture en début d'année. Malgré la turbulence liée à la pandémie de COVID-19 qui a affecté les marchés au premier trimestre de 2020, la santé financière du Régime s'est améliorée davantage durant l'année. Cette amélioration résulte de la conception et de l'exécution d'un plan de stabilisation de la situation financière permettant de profiter d'occasions qui ont rendu possible une augmentation additionnelle de la couverture du passif. Ces bonifications, combinées à la baisse généralisée des taux d'intérêt, ont permis d'engendrer un excellent rendement pour l'ensemble de l'année. De plus, la gestion active est venue améliorer l'ensemble de cette performance.



STRATÉGIE

Accéder au rendement attendu à long terme des marchés boursiers afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût et d'assurer l'accès à des liquidités en cas de scénario défavorable.

RÉSULTAT

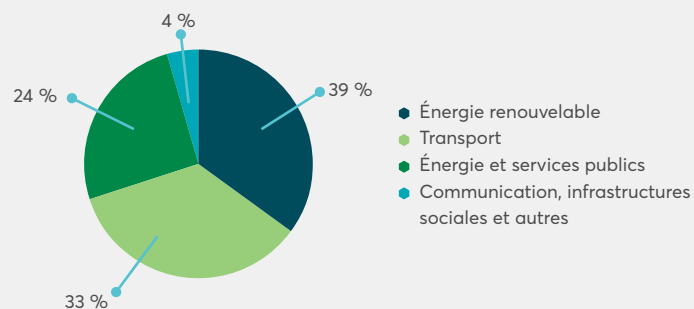
La volatilité observée sur les marchés boursiers n'a pas empêché ces derniers de terminer sur une bonne note avec des rendements au-dessus des attentes à long terme. Le portefeuille a bien suivi cette performance avec une valeur ajoutée positive. L'excellent rendement dans les stratégies de croissance a compensé les difficultés observées dans les actions canadiennes et celles de style valeur.



INFRASTRUCTURES

1,8 G \$	10,3 %	11,5 %	6,0 %	5,5 %
Actif net	de l'actif total	Rendement	Cible	Valeur ajoutée

Répartition du portefeuille par secteurs



STRATÉGIE

Générer un revenu courant élevé et prévisible et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

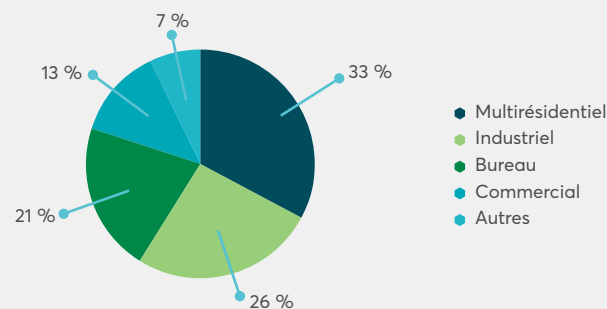
RÉSULTAT

L'année 2020 a permis au portefeuille d'infrastructures de démontrer sa résilience. La performance des actifs du portefeuille dont les revenus sont déterminés par contrat, majoritairement en énergie renouvelable, a compensé les difficultés des actifs plus sensibles à l'économie ayant davantage subi les répercussions de la pandémie. Globalement, la performance du portefeuille a satisfait les attentes dans ce contexte unique.

IMMOBILIER

1,4 G \$	8,5 %	-5,2 %	-2,3 %	-2,9 %
Actif net	de l'actif total	Rendement	Rendement cible	Valeur ajoutée

Répartition du portefeuille par secteurs



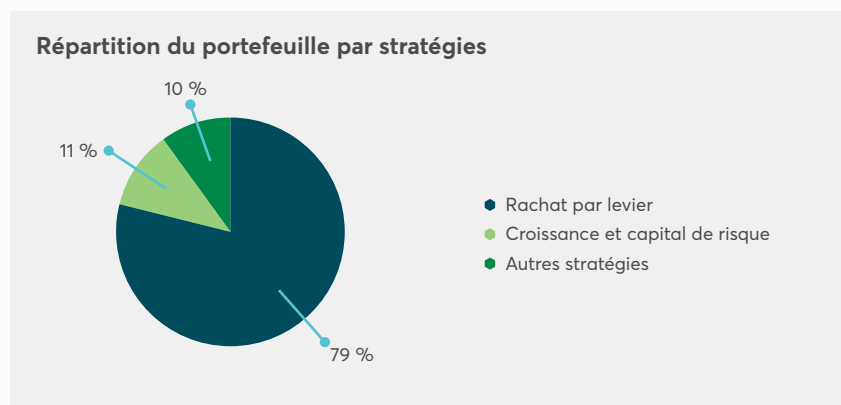
STRATÉGIE

Acquisition d'actifs immobiliers dont le rendement total est composé en grande partie de revenus courants liés à l'inflation afin d'améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

RÉSULTAT

Les secteurs industriel et multirésidentiel ont continué de bénéficier de tendances historiques favorables au cours de l'année, alors que les secteurs du commerce de détail et du bureau ont été affectés négativement par les mesures de distanciation sociale mises en place pour contrer la propagation de COVID-19. Malgré un rendement courant généralement au rendez-vous, la performance totale du portefeuille demeure négative pour la période. Ceci est attribuable à un recul des valorisations immobilières.

ACTIONS PRIVÉES				
0,9 G \$	5,5 %	17,4 %	13,9 %	3,5 %
Actif net	de l'actif total	Rendement	Rendement cible	Valeur ajoutée



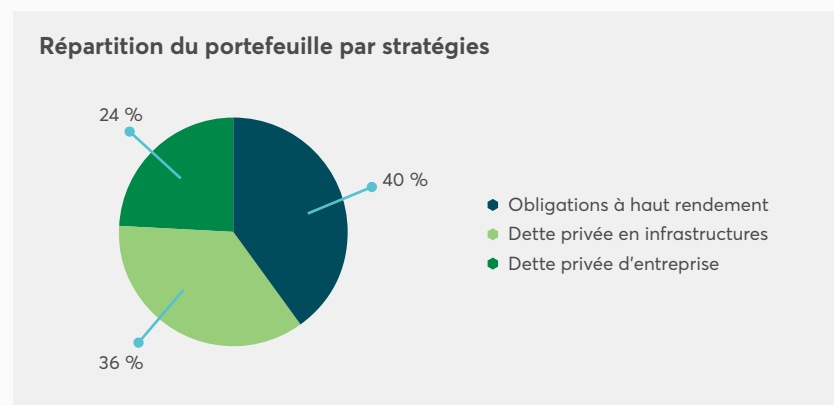
STRATÉGIE

Acquisition de sociétés privées dans le but d'accéder à la prime de risque de l'équité et de l'illiquidité du marché privé afin de faciliter le financement du Régime à moindre coût. Cette classe d'actifs affiche une volatilité moindre que celles des actions publiques.

RÉSULTAT

Le portefeuille d'actions privées a généré un bon rendement absolu qui est principalement attribuable à la bonne performance des actifs sous-jacents, dont la majorité s'est montrée résiliente malgré la pandémie. D'un secteur d'activité à l'autre, les effets de la crise ont été ressentis de manière très différente, c'est-à-dire que les secteurs liés au tourisme et au transport sont toujours affectés considérablement alors que d'autres, comme celui des technologies, bénéficient d'un vent de dos. Le portefeuille d'actions privées du Régime a généré un rendement similaire à celui des marchés publics mondiaux.

TITRES DE FINANCEMENT SPÉCIALISÉ				
0,8 G \$	4,6 %	13,1 %	8,6 %	4,5 %
Actif net	de l'actif total	Rendement	Rendement cible	Valeur ajoutée



STRATÉGIE

Accéder à la prime de risque de crédit et d'illiquidité du marché de la dette de moindre qualité et améliorer le niveau d'appariement cible entre l'actif et le passif du Régime.

RÉSULTAT

La valeur ajoutée du portefeuille de titres de financement spécialisé provient essentiellement du resserrement des écarts de taux qui a eu lieu au courant de l'année, de même que de la hausse des marchés boursiers qui a favorisé les stratégies d'obligations convertibles.



Situation financière

Ratios financiers et
financement16

Rapport financier 17





RATIOS FINANCIERS ET FINANCEMENT

UNE SITUATION FINANCIÈRE AMÉLIORÉE

Au terme de l'année 2020, la situation financière du Régime s'est encore améliorée de façon appréciable. Le Régime demeure donc en excellente position pour honorer tous ses engagements. Malgré la baisse généralisée et marquée des taux d'intérêt entraînant une forte augmentation des passifs actuariels, les stratégies mises en place et gérées de manière systématique ont permis de contrer ces effets négatifs.

La plus récente évaluation actuarielle du Régime, effectuée au 31 décembre 2020, démontre que le ratio de capitalisation a poursuivi son ascension en atteignant 121,9 %, comparativement à 116,6 % l'an dernier, soit un taux qui est bien au-delà de la cible de stabilisation requise par la législation québécoise. À cet effet, la provision de stabilisation n'a pas bougé depuis l'an dernier et se trouve à 12,6 % pour le RRMD.

Un financement additionnel serait requis si le ratio de capitalisation était inférieur de 5 % par rapport à la cible, soit à 107,6 %. À l'inverse, l'utilisation de l'excédent de l'actif ne serait permise que si la provision de stabilisation avait atteint son niveau cible majoré de 5 %, soit 117,6 %, et que le ratio de solvabilité était d'au moins 105 %.

La situation financière sur la base de la solvabilité s'est également améliorée avec un ratio de solvabilité qui est passé de 91,4 % à 96,0 %¹ à la fin de l'année 2020. Rappelons que le financement des régimes de retraite selon l'approche de solvabilité n'est plus exigé puisque le financement sur la base de la capitalisation inclut dorénavant une provision de stabilisation.

¹ Mis à jour en mai 2021 suite à une révision rétroactive des taux publiés par la Banque du Canada

UN PLAN D'ACTION RIGOUREUX, DES RÉSULTATS PROBANTS

La remontée de la situation financière du Régime constitue une grande réussite. Cet accomplissement résulte de l'application rigoureuse des stratégies novatrices mises en place au cours des dernières années, des excellents rendements obtenus par nos équipes d'investissement et des efforts financiers soutenus des employeurs et des participants.

Ratio financier	2011	2019	2020	Variation
Capitalisation	83 %	117 %	122 %	Hausse de 5 % sur 1 an Hausse de 39 % depuis 2011
Solvabilité	66 %	91 %	96 %	Hausse de 5 % sur 1 an Hausse de 30 % depuis 2011

Depuis 2011, année où la santé financière du Régime était à son niveau le plus bas, les ratios de capitalisation et de solvabilité ont progressé de 39 % et de 30 % respectivement.

UN FINANCEMENT APPROPRIÉ POUR ATTEINDRE L'ÉQUILIBRE

La cotisation minimale requise par Retraite Québec, incluant la provision de stabilisation et des frais de gestion administrative, s'élève à 468,7 M\$ pour l'année 2021. Par ailleurs, selon la formule de cotisation en vigueur, de nouvelles cotisations d'un montant de 668,4 M\$ seront versées dans le RRMD en 2021 par les employés et les employeurs. L'écart entre les cotisations versées et celles minimalement requises donnera au Régime la possibilité d'atteindre l'équilibre sur la base de la solvabilité.



RAPPORT FINANCIER

Les renseignements financiers ci-joints sont extraits du rapport financier audité du Régime de rentes du Mouvement Desjardins au 31 décembre 2020, sur lesquels PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l. a exprimé une opinion sans réserve en date du 19 février 2021.

Pour mieux comprendre la situation financière du Régime et l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations, il convient de lire les renseignements financiers à la lumière du rapport financier audité.

RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

État de l'actif net disponible pour le service des prestations

Au 31 décembre 2020

En milliers de dollars canadiens

	2020	2019
Portefeuille de placement		
Actifs détenus sous forme de placements		
Obligations et fonds de placement obligations	11 926 821 \$	9 672 727 \$
Actions et fonds de placement actions	4 387 746	3 852 816
Placements immobiliers	1 446 812	1 669 265
Placements en infrastructures	1 760 658	1 691 842
Actions privées	942 531	707 897
Titres de financement spécialisé	769 570	699 252
Autres placements	29 560	31 693
Encaisse et titres de marché monétaire	419 627	494 589
Valeurs mobilières empruntées ou acquises en vertu de conventions de revente	66 338	77 512
Instruments financiers dérivés	42 471	48 141
	21 792 134	18 945 734
Passifs relatifs aux placements		
Engagements liés aux valeurs mobilières prêtées ou vendues en vertu de conventions de rachat	(4 580 122)	(3 789 029)
Instruments financiers dérivés	(19 378)	(14 535)
Total du portefeuille de placement	17 192 634	15 142 170
Cotisations à recevoir des employeurs	30 160	17 916
Cotisations à recevoir des employés	16 312	9 676
Autres actifs	139 878	90 997
	186 350	118 589
Autres passifs	(133 424)	(137 801)
Actif net disponible pour le service des prestations	17 245 560 \$	15 122 958 \$

Approuvé par le Comité de retraite du Mouvement Desjardins

 , membre  , membre



RÉGIME DE RENTES DU MOUVEMENT DESJARDINS

État de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

En milliers de dollars canadiens

	2020	2019
Augmentation de l'actif net		
Revenus nets de placement		
Obligations et fonds de placement obligations	168 369 \$	131 372 \$
Actions et fonds de placement actions	77 884	77 326
Placements immobiliers	32 750	43 286
Placements en infrastructures	61 311	74 475
Actions privées	3 939	2 572
Titres de financement spécialisé	37 762	36 438
Encaisse et titres de marché monétaire	1 178	3 528
Autres revenus	6 141	3 359
	389 334	372 356
Variation de la juste valeur des placements et des instruments financiers dérivés	1 796 237	1 878 913
	2 185 571	2 251 269
Cotisations		
Des employeurs	410 892	378 249
Charges administratives	(15 385)	(14 999)
	395 507	363 250
Des employés	222 444	204 753
Cotisations, déduction faite des charges administratives	617 951	568 003
	2 803 522	2 819 272
Diminution de l'actif net		
Prestations versées aux participants		
Rentes	504 395	463 054
Remboursements	70 445	79 833
Décès	10 778	14 853
	585 618	557 740
Gestion des placements, frais de garde, coûts des transactions et autres	77 079	62 651
Honoraires de performance	18 223	23 555
	680 920	643 946
Augmentation nette de l'actif net	2 122 602	2 175 326
Actif net disponible pour le service des prestations au début de l'exercice	15 122 958	12 947 632
Actif net disponible pour le service des prestations à la fin de l'exercice	17 245 560 \$	15 122 958 \$



Gouvernance

Structure de gouvernance **20**

Membres du Comité de retraite
du Mouvement Desjardins..... **21**

Vice-présidence RRMD et
autres partenaires..... **22**



STRUCTURE DE GOUVERNANCE

LA FÉDÉRATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUÉBEC (FCDQ)

La FCDQ, par son conseil d'administration, assume les responsabilités revenant au promoteur du Régime. Le conseil d'administration de la FCDQ a un pouvoir décisionnel en certaines matières, dont :

- les modifications au Règlement du RRMD;
- la nature et les modalités d'application des prestations versées aux participants;
- le taux de cotisation;
- l'utilisation du surplus, le cas échéant.

La FCDQ se porte garante des obligations résultant de la participation de l'ensemble des employeurs du Mouvement Desjardins au RRMD.

LE COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS (CRMD)

En vertu des pouvoirs qui lui sont dévolus par la *Loi sur les régimes complémentaires de retraite* et par le Règlement du RRMD, le CRMD a la responsabilité :

- d'administrer sainement le Régime dans l'intérêt des participants;
- de verser, aux participants et à leurs survivants, les prestations promises.

Le CRMD est le fiduciaire de la caisse de retraite. À ce titre, il doit agir avec prudence, diligence et compétence comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable.

En 2020, le CRMD a tenu sept réunions et le taux de participation a été de 99 %.

Des pratiques traduisant l'engagement du CRMD à assurer une saine gouvernance du Régime

Formation des membres

- Formation offerte à tous les nouveaux membres du CRMD afin de les préparer à bien remplir leur rôle;
- Plusieurs autres présentations et formations offertes aux membres en cours de mandat.

Profil collectif enrichi

- Détermination des compétences collectives recherchées auprès des personnes désignées pour agir comme membre du CRMD dans un [profil collectif enrichi](#).

Règles déontologiques

- [Code de déontologie](#) spécifique aux membres du CRMD les guidant dans l'adoption d'un comportement intègre et responsable dans l'exercice de leurs fonctions;
- Déclaration d'intérêts remplie annuellement par les membres.

LE COMITÉ DE GESTION DES PLACEMENTS

Le Comité de gestion des placements est composé de sept membres nommés par le CRMD en fonction de leurs compétences et expertise. Il se voit déléguer la gestion de l'actif du RRMD par le CRMD. Il a notamment la responsabilité de :

- s'assurer que la politique de placement adoptée par le CRMD est appliquée, respectée et suivie;
- sélectionner les différents instruments de placement;
- confier des mandats de gestion à des gestionnaires de portefeuille;
- s'assurer que chacun des investissements est conforme aux attentes.

Compte tenu de la forte croissance de l'actif du Régime au cours des dernières années et de la complexité grandissante des activités d'investissement, ce comité se réunit hebdomadairement, ce qui permet l'agilité nécessaire en plus d'assurer un suivi rigoureux.



MEMBRES DU COMITÉ DE RETRAITE DU MOUVEMENT DESJARDINS

Le CRMD est composé de 11 membres, dont 7 désignés par le conseil d'administration (CA) de la FCDQ et 4 désignés par les participants à la suite d'un processus électoral dont les résultats sont annoncés lors de l'assemblée annuelle.



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11

Membres désignés par le CA de la FCDQ

- 1 **Yvon Vinet**
Président
Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield
- 2 **Roch Ouellet**
Vice-président
Caisse Desjardins d'Amos
- 3 **Stéphane Trottier**
Secrétaire
Caisse Desjardins Ontario
- 4 **Jean-François Laporte**
Caisse Desjardins de la Pommeraie
- 5 **Bernard Morency**
Professeur associé au HEC Montréal,
Institut sur la retraite et l'épargne
- 6 **Marie-Eve Tremblay**
Caisse Desjardins du Quartier-Latin de Montréal

Membre externe désigné par le CA de la FCDQ

- 7 **Marc St-Pierre**
Président, MSP & Associés

Membre désigné par les participants actifs

- 8 **Dominic Laurin**
Conseiller en développement
Développement des produits garantis et
Modélisation financière
Gestion de patrimoine et Assurance de
personnes, Desjardins Société de placement

Membre désigné par les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée

- 9 **Jacques Dignard**
Retraité de Desjardins

Membre non votant désigné par les participants actifs

- 10 **Brigitte Chabarekh**
Directrice principale, Centre d'opérations
financières
PVP Finances, Trésorerie et Administration
Fédération des caisses Desjardins du Québec

Membre non votant désigné par les retraités, bénéficiaires et participants détenant une rente différée

- 11 **Robert Desbiens**
Retraité de Desjardins



VICE-PRÉSIDENTENCE RRMD ET AUTRES PARTENAIRES

Le CRMD a mandaté la vice-présidence RRMD afin de l'appuyer dans ses différentes responsabilités. Cette équipe compte plus de 50 employés dont l'expertise contribue à assurer la gestion financière et l'administration du Régime afin que les engagements auprès de vous, les participants, soient respectés.

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE LA VICE-PRÉSIDENTENCE

- Améliorer la situation financière du Régime tout en maintenant son équilibre en capitalisation
- Adhérer aux meilleures pratiques de gestion des risques et de gouvernance
- Obtenir le rendement et la valeur ajoutée nécessaires pour respecter les obligations du Régime
- Favoriser une meilleure compréhension du Régime et de ses enjeux
- Maximiser la productivité de ses ressources et assurer la relève

LES ÉQUIPES DE LA VICE-PRÉSIDENTENCE

Gestion du passif, Risques et Allocation d'actifs

Veille à la santé financière globale du Régime en élaborant la stratégie d'allocation d'actifs et les plans d'action et en s'assurant de déterminer et de contrôler les risques auxquels fait face le RRMD.

Service aux participants

Veille à la saine gestion administrative du Régime, informe les participants de leurs droits, de leurs obligations, ainsi que du fonctionnement du Régime en plus de fournir l'assistance nécessaire aux participants et aux employeurs.

Gouvernance et Affaires juridiques

Fournit des conseils et des orientations à l'égard des enjeux juridiques et fiscaux, de la conformité et de la gouvernance qui ont un effet sur les opérations et les activités, dont les transactions de placement.

Gestion des placements

Exécute la stratégie du plan d'investissement, assure le suivi des placements sous sa responsabilité et le suivi de la performance financière de la caisse de retraite.



Alain Leprohon
Premier vice-président
Finances, Trésorerie
et Administration
et chef de la direction
financière
Mouvement Desjardins



Sylvain Gareau
Vice-président
Régime de rentes du
Mouvement Desjardins

AUTRES PARTENAIRES DU CRMD

Vice-présidence Direction financière

Gestion des finances, comptabilité et divulgation financière

Desjardins Sécurité financière

Gestionnaire administratif du Régime et partenaire d'investissement

Fiducie Desjardins

Gardien de valeurs

Vice-présidence Développement des solutions RH

Représentant du promoteur du Régime

Desjardins Groupe d'assurances générales inc.

Partenaire d'investissement

Desjardins Gestion internationale d'actifs

Gestionnaire de placements

Fédération des caisses Desjardins du Québec

Services bancaires

De plus, dans le cadre de la gestion des placements et de la conformité, le Régime fait appel à de nombreux collaborateurs externes dont le travail rigoureux permet son efficience administrative et opérationnelle.

L'actif du Régime est en croissance et la complexité des opérations s'accroît.

Nous mettrons en branle un plan d'expansion et de développement des équipes de travail dès le début de 2021 pour faire face aux défis futurs.



Service aux participants

Équipe Service
aux participants 24

Caractéristiques du RRMD 25





ÉQUIPE SERVICE AUX PARTICIPANTS

L'équipe Service aux participants s'engage à offrir des services humains et proactifs à tous les participants du RRMD.

À tout moment dans votre carrière, vous bénéficierez de son accompagnement pour vous permettre de prendre des décisions éclairées concernant l'une des principales composantes de votre planification financière : le RRMD.

RÉALISATIONS 2020

Simple

Accès simplifié à nos services

- Options téléphoniques abolies pour vous permettre de parler à un conseiller plus rapidement
- Nouvelle adresse courriel plus facile à utiliser : rrmd@desjardins.com

Humain

Excellent service aux participants maintenu durant cette année particulière

Nouveaux outils de communication ajoutés sur le site Internet du Régime afin de vous informer encore plus régulièrement

- Ajout de la section « Nouvelles et communiqués » et publication de cinq articles
- Publication des deux premiers rapports trimestriels à l'intention des participants

Moderne

Offre de présentation de groupe sur mesure actualisée

- Contenus adaptés aux besoins des employeurs et des employés, que ces derniers soient

nouvellement embauchés, au cœur de leur carrière ou près de la retraite

- Présentations diffusées sans frais, via Teams, par des conseillers d'expérience qui vulgarisent les notions
- Utilisation d'outils Web interactifs pour dynamiser la rencontre

Programme de formation « Préparation à la retraite » transféré complètement en ligne

- Contenu et format modernisés pour s'adapter à l'environnement virtuel
- Possibilité d'effectuer des simulations de rentes en direct durant la formation avec l'outil en ligne

Performant

Dix conseillers passionnés et dévoués qui sont là pour vous

- Taux de satisfaction pour l'expérience globale des services offerts de 97 %
- 12 500 demandes traitées par téléphone
- 13 000 demandes traitées par courriel
- 50 formations et présentations diffusées à 800 participants

L'équipe Service aux participants est à l'écoute de vos besoins



Nous sommes là pour vous

Du lundi au vendredi,
de 8 h à 17 h

Équipe Service aux participants du RRMD

1 866 434-3166

rrmd@desjardins.com



CARACTÉRISTIQUES DU RRMD

Dormez sur vos deux oreilles, le RRMD est un régime de retraite à **prestations déterminées**.

OBJECTIF

Vous procurer un revenu de retraite qui sera versé tout au long de votre vie

CALCUL DE LA RENTE

Selon une formule préétablie qui prend en considération votre nombre d'années de participation et la moyenne de vos salaires les plus élevés en carrière

Caractéristiques de la rente	Pour le service avant 2009	De 2009 à 2012	À compter de 2013
Formule de calcul	(1,3 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 5 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 5 en excédent du MGA 5) x Service reconnu	(1,5 % du Salaire 8 jusqu'au MGA 5 + 2 % du Salaire 8 en excédent du MGA 5) x Service reconnu
Réduction en cas de retraite anticipée	Le moindre de 3 % par an avant 65 ans ou Règle des 85 points à 57 ans	4 % par an avant 62 ans	4 % par an avant 62 ans
Forme normale	Avec conjoint Rente viagère, réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère, garantie 15 ans	Avec conjoint Rente viagère, réversible à 60 % et garantie 10 ans Sans conjoint Rente viagère, garantie 15 ans	Avec ou sans conjoint Rente viagère, garantie 10 ans
Indexation	Selon l'IPC, maximum 3 % par an (début en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	Selon l'IPC, maximum 3 % par an (début en janvier suivant la retraite pendant toute la retraite)	Selon l'IPC, maximum 1 % par an (début en janvier suivant les 65 ans pendant 10 ans)

Salaire 5 : salaire moyen des cinq années les mieux rémunérées

Salaire 8 : salaire moyen des huit années les mieux rémunérées

MGA : maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec ou au Régime de pensions du Canada, soit 58 700 \$ en 2020

MGA 5 : moyenne du maximum des gains admissibles au Régime de rentes du Québec et au Régime de pensions du Canada de l'année de la retraite et des quatre années précédentes

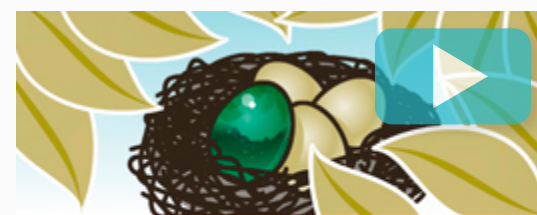
Règle des 85 points : réduction de 3 % par année pour atteindre 85 (âge + années de service continu) et de 3 % par année avant 57 ans

IPC : indice des prix à la consommation

Visitez le site Internet du Régime au rcd-dgp.com pour plus d'informations



Chaque **1 \$**
de vos cotisations avec les intérêts
vous assure **au minimum**
1,75 \$
en valeur de rente
(pour le service à compter de 2009)



MON RÉGIME DE RENTES

Visionnez les autres [capsules](#) en ligne pour en savoir davantage sur votre régime!

